



LE PETIT VILLARROIS



Été Automne 2016

N° 51

Le Mot du Maire

« La nouvelle Communauté de Communes se nomme « Alpes Provence Verdon ». Elle va rentrer en vigueur le 1er janvier 2017, elle sera composée de quarante et une communes, et soixante conseillers communautaires, un grand territoire de la Foux d'Allos à Entrevaux, de la Palud à Tartonne. Il restera à régler de nombreuses questions, les compétences obligatoires ou optionnelles et facultatives, la fiscalité où existe des différences entre les cinq anciennes communautés de communes ainsi que les affectations des personnels.

Le siège sera à Saint André les Alpes, un accord a été trouvé pour conserver une bonne partie des agents dans leur lieu de travail actuel. Si certaines compétences doivent être mises en place pour d'autres nous avons toute l'année 2017 pour les régler. Je souhaite que tout se passe dans une entente cordiale et que chacun trouve sa place, une année importante, dans la réforme territoriale.

Cet été lors de notre réunion publique nous avons fait le point sur les travaux en cours. La réfection du réseau d'eau et l'enfouissement des câbles E.D.F et Télécom du Pont de la Chasse au Camping sont entièrement finis.

La Zone Artisanale qui est aujourd'hui de la compétence de la Communauté de Communes, le maître d'oeuvre a été choisi, il va devoir préparer le permis de lotir. Nous espérons que dès le printemps les travaux d'aménagement pourront démarrer, pour que des entreprises, courant 2017, puissent s'y installer.

Le PLU a été arrêté par le Conseil Municipal et présenté à la Préfecture. Vous pouvez le consulter en mairie. Après examen, le Préfet désignera un commissaire enquêteur qui recevra le public durant quatre semaines, chacun pourra faire part de ses observations.

Vous avez du voir dans la vallée de Chasse des banderolles contre la Micro-Centrale électrique. L'année dernière à la réunion publique je vous avais informé qu'une étude de faisabilité et environnementale était en cours, dès que nous aurons tous les éléments pour prendre une décision, nous organiserons une réunion publique pour expliquer l'intérêt de ce projet et l'impact sur l'environnement qui sera sérieusement encadré. Aujourd'hui le dossier n'est pas encore déposé en Préfecture.

Je vous souhaite une Bonne Année avec tous mes Meilleurs Vœux pour 2017 ».

André GUIRAND

PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL FEVRIER 2016 A NOVEMBRE 2016

TRAVAUX CABANES

Le CERPAM, chargé de nous aider au montage des projets, a estimé à 41 770,52 € HT la rénovation complète (panneaux photovoltaïques, poêle à bois) pour la cabane des Sagnes et à 13 671,50 € HT l'extension de l'abri à sel ainsi que quelques améliorations (douche et WC) sur la cabane de Rougnouse. Le CERPAM, va effectuer les demandes de subventions (à hauteur de 75 %) ainsi que le suivi des travaux.

Pour information le Maire précise qu'un courrier a été adressé à la direction de l'ONF à Digne. Il est demandé qu'un suivi sérieux, soit fait par les Agents du secteur, sur les pâturages en location. Un état des lieux à l'arrivée puis en fin de saison sera proposé dans la nouvelle convention.

TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU - QUARTIER VIERARON ET LE PRADAS

Il est prévu la réalisation de travaux de réhabilitation des réseaux sur le secteur Pont de la Chasse au chemin Espignier et Pont de la Chasse jusqu'au Clos /Camping. La première tranche sera réalisée au printemps et la seconde à l'automne. Le lancement de la procédure sera faite par la Société CLAIE chargée du suivi de l'ensemble des travaux. Le financement est en partie assuré par les subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

DOSSIER LIMITATION DE VITESSE – ZONE 30

Il est mis en place un zone limitée à 30 km/h dans le secteur du Pradas Haut jusqu'au croisement de la route de Chasse. Après avis et autorisation des services de la DDT, un aménagement de la portion abord du jardin public est envisagé et notamment un ralentisseur afin de sécuriser au mieux ce secteur.

Les frais d'étude s'élèvent à 2 475,00 €. La Société M.G.Concept Ingénierie est mandatée pour ce projet. Il sera demandé une subvention au titre des amendes de police.

ACCESSIBILITE : PROPOSITION D'INTERVENTION DU CDG 04

Suite à la rencontre avec les services du CDG 04, la première démarche sur les actions à entreprendre a été visualisée. Il est décidé d'adhérer au service "Accessibilité des locaux de travail et/ou des Etablissement Recevant du Public (ERP)" proposé par le Centre de Gestion des Alpes de Haute de Provence. Le montant de cette prestation s'élève à 6480,00 €. Une convention cadre "mise à disposition de personnel pour une mission spécifique Accessibilité" va être signée entre le Centre de Gestion et la Commune.

PAIEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DES ¼ DU BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui autorise l'exécutif de la collectivité territoriale, avec autorisation de l'organe délibérant, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Le conseil municipal décide de faire application de cet article au hauteur de 130 661,00 € sur le budget principal et de 103 392,00 € sur le budget de la Régie des Eaux.

LOCATION DU PATURAGE MONIER

Dans le bois de Monier, la commune possède plusieurs parcelles. La demande de M. Girard Cédric de louer ce pâturage d'une surface de 39 ha 180 est acceptée moyennant un prix de 150 €/an. Il sera demandé à l'ONF la mise en place d'une convention pluriannuelle de pâturage.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2015

Ils sont approuvés comme suit :

Commune :

Dépenses de Fonctionnement : 419 270 € Dépenses d'investissement : 374 848,61 Recettes de Fonctionnement : 524 085,83 Recettes d'Investissement : 579 256,13

Excédent de Fonctionnement reporté : 182 826,12 €

Déficit d'Investissement reporté : 312 623,65 €

Soit un excédent de fonctionnement de 287 641,14 €

Soit un déficit d'investissement de 108 216,13 €

Régie des Eaux :

Dépenses de Fonctionnement : 80 932,15€Dépenses d'Investissement : 25 368,20

Recettes de Fonctionnement : 81 244,53 €Recettes d'Investissement : 61 638,71

Excédent de fonctionnement reporté : 54 714,26 €

Déficit d'investissement reporté : 23 533,44 €

Soit un excédent de fonctionnement de 55 026,64 €

Soit un excédent d'investissement de 12 737,07 €

ADHESION A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN "AGENT CHARGE DE LA FONCTION D'INSPECTION (ACFI)" PAR LE CENTRE DE GESTION

Le Maire rappelle au conseil municipal l'obligation de désignation d'au moins un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) conformément à l'article 5 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et prévention dans la fonction publique territoriale. Cela est applicable à toutes les collectivités et établissements sans exception, quel que soit leur effectif.

Le Centre de gestion propose la mise à disposition d'un technicien hygiène et sécurité pour exercer les missions d'ACFI au sein de la collectivité. Pour l'année 2016, le forfait a été fixé à 90 € par demi-journée d'intervention ce forfait est revu chaque année par le Conseil d'Administration du Centre de gestion.

Le Conseil Municipal décide de passer la convention de mise à disposition d'un ACFI avec le Centre de Gestion des Alpes de Haute Provence.

REGLEMENT ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Chaque collectivité a l'obligation d'établir un entretien professionnel individuel des agents permanents pour l'année 2015, cet entretien professionnel remplacera la notation. Il a été proposé un règlement réalisé par la Communauté de Communes. Il a été décidé de retenir cette proposition et de délibérer en ce sens.

CONTRAT DE MAINTENANCE DES DEFIBRILLATEURS PUBLICS CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTES DE COMMUNES

En tant que dispositifs médicaux de classe IIb, les défibrillateurs automatisés externes (DAE) sont soumis à une obligation de maintenance. Une consultation auprès d'une entreprise a été réalisée par la communauté de communes. Le Maire propose de conventionner avec la CCHVVA qui va contractualiser avec l'entreprise dans le cadre d'un groupement de commande pour le compte des communes.

DENOMINATION ET NUMEROTATION DES ACCES AUX VOIES - LA POSTE

La Commune souhaitant mettre en place la numérotation des voies, il a été demandé un devis auprès de la Poste. Le montant de la prestation d'aide à la dénomination et numérotation des accès aux voies de la commune s'élève à 2 022,91 € TTC. Ce devis est accepté par neuf voix pour et une voix contre.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Plusieurs orientations sont proposées pour le budget 2016 : entretien sentier sportif, entretien des berges, habitats solidaires, calades.

SITE INTERNET

Suite aux propositions de M. NIGRI pour la maintenance du site, il est décidé de prendre rendez-vous avec lui.

Mme ISNARD Viviane et M. DALLOZ Richard prendront donc contact avec M. NIGRI prochainement pour la finalisation du site.

TAUX D'IMPOSITION DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal vote comme suit les taux des quatre taxes directes locales :

Taxe d'habitation	9,50 %
Foncier bâti	6,29 %
Foncier non bâti	41,23 %
CFE	10,89 %

REDEVANCE PRIX DE L'EAU

Le prix de la taxe de la pollution reste inchangé, la redevance d'eau augmente de 10 %, soit 126,50 €.

BUDGET PRIMITIF 2016 – C.C.A.S.

Le Conseil Municipal approuve et vote le budget primitif du C.C.A.S. à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2016 – REGIE DES EAUX

Le Conseil Municipal approuve et vote le budget primitif de la Régie des Eaux.

Le montant total des dépenses et des recettes de fonctionnement s'élève à 139 372,00 €

Le montant total des dépenses et des recettes d'investissement s'élève à 457 368,00 €

Le budget du service de l'eau est voté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2016

Le Conseil Municipal approuve et vote le budget primitif de la commune.

Le montant total des dépenses et des recettes de fonctionnement s'élève à 712 917,00 €

Le montant total des dépenses et des recettes d'investissement s'élève à 440 216,00 €

Le budget communal est voté à l'unanimité

RECRUTEMENT AGENT CONTRACTUEL POUR BESOIN LIÉ À UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ

Afin de faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité, il est décidé de recruter une personne en emploi ponctuel pour une période de six mois de mai à octobre.

CONVENTION D'INTERVENTION FONCIÈRE AVEC LA SAFER

Une convention va être signée avec la SAFER pour que la Société intervienne et apporte sa connaissance du marché foncier et transmette les déclarations d'intention d'aliéner. Le périmètre d'intervention de la SAFER s'exercera sur l'ensemble du territoire de la Commune sur lequel la SAFER dispose du droit de préemption.

CONVENTION DE CONCOURS TECHNIQUE AVEC LA SAFER ET M. GORDIEN

Une convention va être signée avec la SAFER et M. GORDIEN, pour la mise en place d'un concours technique visant à la maîtrise des BIENS VACANTS ET SANS MAÎTRE. Ces travaux d'expertises réalisés par ce groupement permettraient à la commune d'accroître son patrimoine foncier ou donner la possibilité aux propriétaires retrouvés grâce à cette démarche une valorisation de leur propriété.

ATTRIBUTION MARCHÉ DE TRAVAUX AEP

Dans le cadre des travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable de la traversée du village une consultation a été lancée. Le 15 mars 2016 la Commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis des deux entreprises qui avaient répondu à l'appel d'offres. Une analyse a été réalisée par le bureau d'étude CLAIE. L'Entreprise EIFFAGE de Castellane qui se trouve être la « mieux disante » et aussi la moins chère (289 487,77 € H.T.), est retenue. Le marché sera signé courant avril ensuite l'ordre de service sera donné pour que les travaux commencent fin avril début mai.

PRET TRAVAUX AEP

Afin de réaliser les travaux de la canalisation d'eau potable, il faut contracter un prêt. Deux organismes ont été consultés. On s'oriente vers le Crédit Agricole qui a fait une proposition à taux fixe, mais une négociation va être engagée pour obtenir une petite baisse du taux.

TRAVAUX FORESTIERS PROGRAMME ENTRETIEN 2016 ONF

Un devis est proposé par l'ONF, après discussion un avis défavorable est donné et il est demandé au Maire de cibler les urgences afin de baisser le montant de la proposition.

DIVERS

En ce qui concerne le SITE, suite au devis de CREAT-IN, il a été retenu la maintenance et le suivi gestion au tarif de 790 €/an ainsi que la mise en place d'une « newsletter » pour un montant de 100 €.

ZONE 30 SUBVENTION AMENDES DE POLICE

Le Conseil Municipal est d'accord pour finaliser cet aménagement et déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des Amendes de Police. La demande sera déposée avant la fin mai pour être examinée courant juin.

RENOUVELLEMENT CONTRAT A DUREE DETERMINEE – AGENT TECHNIQUE

Le Conseil Municipal renouvelle le contrat à durée déterminée de l'Agent Technique en poste, sous forme d'annualisation du temps de travail pour l'entretien des locaux communaux et le poste de régisseur des gîtes.

TRAVAUX FORESTIERS PROGRAMME ENTRETIEN 2016 ONF

Après revision du devis, le Conseil Municipal donne son accord pour des travaux à hauteur de 9 300,00 € H.T.

Il est demandé la mise en place d'un suivi des améliorations autour des cabanes. Pour faciliter l'entretien et le ramassage des déchets, il est prévu l'achat de deux Big-Bags.

CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES PASTORALES DE LA REGION PACA

Il est décidé l'adhésion à cette Association, qui remplace celle du 04, qui est dissoute. Cette Association a pour principal objet : le maintien, l'amélioration, le développement et la promotion des activités pastorales sur les territoires des communes adhérentes.

SERVITUDE LES CLOTS - RIOUFLEYRAN

Après discussion, il est préconisé d'attendre l'aménagement de la Zone d'Activités avec les différentes dessertes. Le demandeur peut, actuellement, utiliser l'accès depuis l'ancienne décharge.

PLU

Monsieur le Maire présente les divers documents et variantes décidés à diverses périodes. Afin de finaliser et arrêter le PLU, il est prévu une réunion avec le cabinet d'études le 9 juin en Mairie.

DIVERS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal les projets des baux de pâturages proposés par l'ONF. Il est demandé la mise en place d'un état des lieux obligatoire avant et après chaque fin de saison.

En ce qui concerne le SITE, quelques points sont à revoir : choix des options sur les thèmes tels que hébergements de tourisme, les plans d'accès sont également à rectifier. Il est aussi demandé une amélioration dans la présentation de la Commune.

Quelques commentaires sur l'étude en cours de la micro-centrale, à ce jour la mairie n'a eu aucun compte rendu sur le relevé des débits effectué sur plusieurs périodes. La commune reste toujours intéressée par ce projet.

Il y a eu un contrôle de sécurité au Camping du Haut-Verdon, plusieurs points sont à revoir, notamment le plan d'alerte et le système de l'alarme. La Mairie devra être vigilante et suivre les préconisations préfectorales.

En ce qui concerne l'accessibilité, il est fait un compte rendu sur les propositions de travaux à réaliser sur les accès et signalétiques à mettre en place. Le calendrier obligatoire à respecter, nous oblige à faire certains travaux rapidement, notamment l'accès à la Mairie, l'Agence Postale, les toilettes publiques et l'hôtel le Martagon. L'Eglise et le Cimetière sont exemptés d'aménagement.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2015

Monsieur le Maire rappelle l'obligation de présenter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable annuellement. Le Conseil Municipal après avoir entendu la présentation du document par Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le RPQS pour l'année 2015. Le document est consultable en Mairie.

ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC – ELABORATION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME (Ad'AP) - APPROBATION

Monsieur le Maire rappelle l'obligation de la mise en accessibilité de l'ensemble des établissements recevant du public (ERP). Actuellement un agenda d'accessibilité a été programmé et proposé par le Centre de Gestion. Après discussion il est décidé d'approuver cet agenda et de prévoir chaque année, au Budget Primitif, les crédits nécessaires aux travaux avec un ordre de priorité pour la réalisation de ceux-ci.

ARRET DE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET BILAN DE LA CONCERTATION

Monsieur Gassa du Cabinet AUAD commence par faire un bref historique sur la mise en place du projet de PLU. Puis il explique les procédures : diagnostic, schéma, zonage, présentation, concertation. Après débat, le Conseil Municipal dresse le bilan de la concertation et confirme à l'unanimité que celle-ci s'est déroulée conformément aux modalités fixées par les délibérations du 11 mars 2009 et arrête le projet de PLU.

PROJET DE PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES POLE VERDON

Monsieur le Maire rappelle que l'arrêté Préfectoral n°2016-112-003 portant projet de périmètre de la Communauté de communes du Pôle Verdon, regroupement de 41 communes et 5 intercommunalités à l'échelle du Pays A3V, a été notifié à la Mairie et que la commune doit se prononcer sur ce périmètre.

Après discussion, pour conserver une logique territoriale et une cohésion financière le conseil municipal décide d'accepter le périmètre proposé par Monsieur le Préfet, la communauté de communes Pôle Verdon.

ENFOUISSEMENT RESEAU LE PRADAS

Monsieur le Maire informe que des travaux d'enfouissement du réseau "le Pradas" vont être réalisés dans le but de renforcer le réseau BTA existant. Il précise que le financement de ces travaux est en partie pris en charge par le SDE04 (la surlargeur et le dépose des fourreaux). Pour la réalisation de ces travaux une convention doit être passée avec la Société Piqu'Elec. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention afin de pouvoir engager les travaux d'enfouissement des réseaux secs dans les meilleurs délais.

APPROBATION DES DOSSIERS REGLEMENTAIRES DE DUP POUR LES CAPTAGES D'EAU ACO DE VIAL ET CHABAUD

Pour entreprendre les démarches de protection des captages secteurs Aco de Vial et Chabaud, le choix du Bureau d'études a été prévu pour un soutien de logistique.

DIVERS

Demande d'acquisition d'une parcelle de terrain à Pied de Roche :

Suite à une demande d'un particulier pour l'achat d'une parcelle, le conseil municipal après discussion, décide de se réserver le droit d'utiliser cette parcelle ultérieurement pour la mise en place de stationnement ou autre. De ce fait, à l'unanimité, il n'est pas donner une suite favorable à cette requête.

MODIFICATION STATUTAIRE DU SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE (SDE04) – COMPETENCE EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le comité syndical du SDE04 a adopté un nouveau projet de modification statutaire, le 11/07/2016, il est prévu d'ajouter la compétence Exploitation afin de proposer un véritable service public de l'électromobilité. Le conseil municipal approuve la modification statutaire du SDE04.

DEMARCHE D'EXTENSION DU PERIMETRE DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PNR VERDON : DEMANDE D'ADHESION A LA COMPETENCE "GESTION GLOBALE DU GRAND CYCLE DE L'EAU"

Monsieur le Maire rappelle que depuis sa création le Parc Naturel Régional du Verdon porte et anime les démarches de gestion globale et concertée de l'eau sur le bassin versant du Verdon ainsi que la mise en oeuvre du contrat rivière du Verdon. Le syndicat mixte a été la structure porteuse de l'élaboration du SAGE Verdon. Il a donc vocation à intervenir sur l'ensemble du bassin versant du Verdon en qualité de structure gestionnaire, ce qui implique une modification de ses compétences et une extension de son périmètre. Ces modifications statutaires relatives à la création de la compétence "Gestion globale du grand cycle de l'eau" ont été adoptées par délibération le 10/07/2016. La commune de Villars-Colmars se situant dans le bassin du Verdon il convient qu'elle adhère au syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Verdon au titre de la compétence "Gestion globale du grand cycle de l'eau".

En conséquence, le conseil municipal sollicite l'adhésion de la commune au syndicat mixte de gestion du Parc Naturel du Verdon au titre de la compétence "Gestion globale du grand cycle de l'eau".

ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES PASTORALES DE LA REGION PACA

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 24 mai 2016, la commune a approuvé et a adhéré à l'Association des communes pastorales de la région PACA. Lors de la première assemblée générale, il a été proposé une modification des statuts, pour permettre aux intercommunalités d'adhérer à l'association.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la proposition des nouveaux statuts.

APPROBATION DES DOSSIERS REGLEMENTAIRES DE DUP POUR LES CAPTAGES D'EAU ACO DE VIAL ET CHABAUD

Les dossiers réglementaires relatifs à l'alimentation en eau potable de la commune à partir des captages d'Aco de Vial et Chabaud, sont soumis à l'assemblée.

Le montant général des travaux, prévu dans ces dossiers s'élève à 97 500,00 € H.T. Soit : (66 300,00 H.T. pour les travaux et 31 200,00 € H.T. pour les servitudes, acquisitions, frais et études). Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte les différentes propositions, adopte les documents présentés et charge Monsieur le Maire de demander les subventions correspondantes auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général.

VIREMENTS DE CREDITS

Les prévisions concernant certains articles budgétaires font apparaître une insuffisance de crédits. Il est donc décidé les virements de crédits suivants :

M 14 : Article 673..... + 2 500,00 €
Article 6068..... - 2 500,00 €

M 4 : Chapitre 042 Article 6688..... + 5 000,00 €
Chapitre 023..... - 5 000,00 €
Chapitre 040 Article 1641..... + 5 000,00 €
Chapitre 021..... - 5 000,00 €

PLU

Diverses orientations sont à revoir et à modifier, notamment sur le secteur en UC.

Les remarques de la Direction Départementale des Territoires sont consignées. M. Gassa doit rencontrer les services de l'Etat au plus vite.

DIVERS

Biens vacants et sans maître :

Plusieurs éléments sont donnés sur certaines parcelles abandonnées, sans recours d'ayants droits, de ce fait une procédure de restitution à la commune sera engagée.

Quartier Pradas :

Pour le RTM, il faut organiser la démolition des bâtiments avec l'aide d'une entreprise pour la partie à risque comme les éléments contenant de l'amiante.

Certains travaux peuvent être réalisés par les employés afin de sélectionner au mieux les différents déchets.

Emploi annuel : Suite à une demande d'emploi sur la commune à l'année, après discussion, il est décidé de repousser l'échéance d'embauche en 2017. La commune souhaite attendre la mise en place de la nouvelle intercommunalité.

Oratoire : A la demande d'un propriétaire d'une maison de Pied de Roche, il est accordé la construction d'un oratoire à l'embranchement de l'allé des Carlines. Cet oratoire sera réalisé en pierre, positionné devant le mur de clôture. Il devra s'intégrer dans le paysage.

ACQUISITION DE PLEIN DROIT DE BIENS VACANTS ET SANS MAITRE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la réglementation applicable aux biens vacants et sans maître et notamment leurs modalités d'attribution à la commune. La commune va donc procéder à l'acquisition des diverses parcelles qui ont été relevées par M. Gordien Matthieu, E.I.R.L. Les Clefs Foncières demeurant à Orange.

RECRUTEMENT EMPLOI SAISON HIVERNALE

En prévision de la période hivernale il est recruté une personne du 1er décembre 2016 au 31 mars 2017.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-VERDON VAL D'ALLOS AU NIVEAU DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la décision prise par le Conseil de la Communauté de communes du Haut-Verdon Val d'Allos lors de sa réunion en date du 11 octobre 2016, visant à modifier ses statuts au niveau de la compétence Assainissement Non Collectif. Cette modification consiste à ne plus faire figurer la compétence Assainissement Non Collectif dans les compétences optionnelles de la Communauté des communes mais de l'inscrire parmi les compétences facultatives.

INDEMNITES DE GESTION 2016

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la demande d'indemnités du receveur municipal pour l'année 2016 pour un montant de 389,85 € (+ 37,88 € de cotisations). Le Conseil autorise le Maire à verser ces indemnités.

TRAVAUX SUR LE MONUMENT AUX MORTS

Il est proposé d'effectuer des travaux de réfection sur le monument aux morts. Il est décidé de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région. Par ailleurs il est également prévu de faire des travaux d'entretien sur le caveau communal.

DETR

Il est prévu de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2017, pour effectuer des travaux de désamiantage des bâtiments de l'ancien centre de vacances de la RATVM.

ASSURANCES

Le Conseiller Richard DALLOZ a étudié les trois propositions faites par les compagnies AXA, GROUPAMA et M.M.A., en établissant des contacts pour obtenir des garanties identiques. Il est décidé de retenir la compagnie la moins disante, après négociation.

P.L.U.

Monsieur le Maire donne des informations sur le dernier rendez-vous avec M. GASSA. Notamment, il apparaît qu'actuellement la surface constructible est encore trop importante suivant l'avis des services de l'Etat après le dernier dépôt du PLU. Il est donc prévu d'apporter certaines modifications, des parcelles devront être regroupées pour faire des projets d'ensemble pour respecter la continuité des espaces.

ADHESION AU SERVICE INTERCOMMUNAL D'HYGIENE ET SECURITE AU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Il est proposé d'adhérer au Centre de Gestion pour le service d'hygiène et sécurité au travail. Cette adhésion permet un accompagnement pour la réalisation du Document Unique, document imposé par décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 à tout employeur, privé et public.

ZONE ARTISANALE

Il est proposé la vente des terrains à la Communauté des communes. Celle-ci doit se réunir prochainement et enteriner le projet.

DIVERS

Travaux électriques : Il est prévu des travaux de réfection électrique à la salle de la Rotonde ainsi que le changement d'un disjoncteur pour la mise en place d'un tarif préférentiel pour économie à l'Hôtel le Martagon.

Immeuble les Mélèzes :

Il est prévu d'établir un estimatif avec l'aide du Cabinet SABRAN, pour effectuer des travaux urgents de sécurité notamment la toiture, les portes et les fenêtres.

Musée : L'année 2017 étant « l'année de la Femme », il est projeté en partenariat avec la Maison Musée de Colmars les Alpes de mettre en lumière le Musée des Miss et de mettre à l'honneur une Villaroise.

Virements de crédits : A la demande de M. le Percepteur, des virements de crédits sont réalisés pour solder des opérations comptables de fin d'année.

Les Infos Communales

Festival de Danse Contemporaine

Le 1er et 2 juillet s'est déroulé la 6^{ème} édition du festival de danse contemporaine « les Mouvements T en partenariat avec l'association art et culture de Peyresq



Vernissage des expositions

* Elodie PICOT plasticienne Marseillaise a représenté des danseuses dans le mouvement : leurs reflets avec un jeu de lumière a été du plus bel effet sur les murs de la Rotonde, mis à l'honneur par les peintures de Philippe GAILLARD, colorées et vaporeuses.

L'orage pétaradant a apporté à ce pot de l'amitié une note éclatante comme un feu d'artifice pour cloturer le vernissage.



La première compagnie ouvrant les festivités (compagnie Lily Kamikaz) théâtre loufoque mêlant humour noir, gestuelle, pitreries en musiques et paroles. Elles nous ont surpris par leur grâce virevoltante, nous submergeant d'émotions

Samedi matin « l'eau de là » (compagnie accors à corps) nous a guidé depuis le lavoir du quartier de tête en dansant sur une musique bien rythmée, réunissant un groupe de jeunes adolescentes puis de petites danseuses, nous invitant à un parcours enchanté jusqu'à la fontaine St Blaise apportant par ces danses contemporaines, une autre approche de l'art, surprenant, remarquable au milieu de nos vieilles pierres et le clapotis des fontaines...



Carolle et Capucine nous ont enchanté l'après midi par leur histoires de danse dans la salle de la rotonde. À l'honneur, conte de manière poétique du petit théâtre Japonais « Kamishibai »

Dans l'après midi les spectateurs et intervenants se sont regroupés pour un jeu de rôle grandeur nature. On a exécuté une déambulation chorégraphique sur les consignes dictées par deux professeurs -David Rolland et Valéria Guiga- grâce à nos écouteurs sur les oreilles, nous retrouvant en deux groupes, nous mêlant de façon parfois comique dans de drôles de postures.



Cela a été une agréable découverte pour de nombreuses personnes , d'écouter des morceaux de musique tout en ayant l'histoire de leur création : un Happy Manif dédiée aux chorégraphies invoquant la nature comme source d'inspiration depuis la fin du 19ieme siècle.



Un espace a été dédié aux jeunes adolescents de l'OIS, participant à une autre forme d'art de rue : le Graffiti dans toute sa splendeur !!!

La fête de cloture du festival a eu lieu à Beauvezet avec Le Grand Balèti !

Nous tirons notre chapeau à toute l'organisation mise en place pour la réussite de cette agréable, sympathique et joviale manifestation, menée de mains de maître par Lucie et sa troupe et Fatima et son équipe.

Vill ' Art - Colmars

Ce jeu de mots annonce une semaine dédiée au Patrimoine et à la Culture du 8 au 12 Août

8 Août : Journée des Abeilles : Jacques et Renée Pujol ont animé cette journée, avec une visite du rucher suivie d'une Conférence à la Rotonde, une cinquantaine de personnes captivées ont écouté avec attention les explications sur ces insectes, menacés d'extinction.

9 Août : Concert Jean Tatu : Jean nous a interprété au piano un récital de Schumann-Schubert- Bach -Debussi. Concert très apprécié, l'église était pleine de mélomanes avertis.

10 Août : Concert Trio Daimon : Lucien Aubert à la clarinette, Rocca-Serra au violoncelle et Jean Tatu au piano nous ont interprété un récital de Tango Argentin, avec du Piazzolla. Compositeur argentin considéré comme le plus important musicien de la moitié du XX^e Siècle pour le Tango. Un pur délice !

11 Août : Amountagna : Cette année avec un programme particulier, plus de 180 personnes étaient au départ à 15 h à l'oratoire Notre-Dame, direction Chasse et la Cabane de Marie-Louise. Le long du chemin et autour de la cabane, des artistes nous ont offert un spectacle vivant. Une veillée autour du feu pour clôturer cette soirée puis descente aux flambeaux à Chasse où un vin chaud nous attendait. Cette sortie, randonnée événementielle, où le partage, la convivialité et l'authenticité étaient les moments forts de cette soirée.

12 Août : Visite du village : Découverte du village à travers le chemin des oratoires, chaque village a une histoire souvent méconnue, mais combien intéressante. Il ne faut pas moins de 3 heures pour découvrir le village, le pot de l'amitié à clôturé cette visite.

Au bilan de cette semaine d'activité, on peut estimer que plus de 500 personnes ont suivi ces animations. Vill'Art a été le fruit d'une importante organisation, pour que le résultat soit à la mesure de nos espérances.

Encore merci à tous ceux qui se sont mobilisés, pour que ces activités se déroulent dans les meilleurs conditions.



AMOUNTAGNA

Un nombre important de personnes se sont réunies ce 11 août au départ du hameau de chasse pour la randonnée d'Amountagna qui devient au fil des ans un rendez-vous traditionnel dans la vallée du Haut-Verdon.

Outre les troubadours présents tout au long du parcours pour animer la journée, on a pu reconnaître parmi la foule d'autres artistes et intervenants de la semaine du patrimoine et de la culture Vill'Art-Colmars. Jean Tatu, Pianiste concertiste qui nous a enchanté durant deux soirées avec son concert annuel dont un au sein du Trio Daimon. Jacques Pujol qui a animé, avec tout son savoir et son aura, la journée des abeilles. Christian Darasse dessinateur du BD faisait également parti de la fête.

Après le mot d'accueil du Maire André Guirand, les consignes de sécurité des guides Nicolas et Ursula et la présentation de la journée par Pierre Bonnet, l'instigateur du projet, toute la petite troupe a pris la route d'un pas alerte, accompagnée de Basile et Lulu, les deux ânes de Dominique, pour porter les sacs et les petits enfants.

Aux détours du sentier le public avait le plaisir d'écouter :

- les lectures sur le pastoralisme et la nature, de l'association *Les 5 Saisons* ,
- les chants baroques et les textes théâtraux de Franck Gétreau accompagné par le violoncelle de Renaud Duret,
- les airs traditionnels de l'accordéon diatonique de Jean Vesco,
- l'intervention des guides Nicolas et Ursula sur les différentes essences d'arbres de la vallée et sur l'évolution du couvert forestier,
- les commentaires avisés sur l'histoire locale par Pierre Bonnet.

A l'arrivée sur le plateau des « Chats » les danseuses du groupe *Accord à Corps* accrochaient notre regard derrière les arbres tels des lutins, des Fées ou des esprits étranges selon les avis des spectateurs.



Les accordéons chromatiques de Aude et Guy Guilliano prirent le relais pour un concert classique précédant un spectacle de danse contemporaine alors que le feu de joie prenait son essor.

Dans un même temps était proposé un atelier de feutrage animé par Laure Allegrini. Chaque participant pu repartir avec un bracelet plus ou moins abouti, suivant le doigté de l'apprenti !

Un apéritif en musique fut servi ainsi qu'un gigantesque buffet composé de produits du pays. L'odeur des grillades qui crépitaient sur les tôles plates nous donnaient l'eau à la bouche.

A la tombée de la nuit tous se regroupèrent autour du feu pour danser accompagnés des artistes. La farandole déambulait. La fête était chaleureuse, la fête était belle, le moment était unique avec le ciel étoilé.

A 22 h 30 les flambeaux s'enflammèrent et le cortège tel un serpent lumineux redescendit vers le plateau de chasse où un vin chaud fut servi au son de l'accordéon présent jusqu'au bout des festivités.

Merci aux artistes, aux commerçants et aux bénévoles qui ont permis à cette animation gratuite d'être une réussite.

L'espace d'une soirée les devants de la Cabane « Marie-Louise » furent animés comme ils ne l'avaient peut être jamais été.

A l'an que ven !



Article de *Info-Verdon*



Découverte du Village à travers le Chemin des Oratoires

Dans le cadre de la semaine du patrimoine et de la culture de **Vill'Art-Colmars**, une visite du village à travers le chemin des oratoires a été proposée le vendredi 12 août. Le rendez-vous fixé à 16 h devant l'église, rassembla plus de 60 personnes.

Le guide, Pierre Bonnet, au gré de la déambulation dans le village, a remonté le temps pour nous conter l'histoire du village en passant devant chaque oratoire, chaque maison, chaque fontaine, chaque « **Aco** »...

En fermant les yeux nous aurions pu imaginer le village s'animer tel qu'il a pu l'être dans le passé. Des Mégissiers qui s'activent autour des fontaines jusqu'à la **Cave Charly** où en 1953 fut élu la première **Miss Haut-Verdon**. On aurait presque pu sentir l'odeur du pain en passant devant le four communal parfaitement conservé.

A la fin du XIXème siècle, avec douze curés en exercice issus de la commune et cinq fabriques lainières réunissant une centaine d'ouvriers, le village associe la modernité industrielle à la tradition et aux croyances religieuses.

Villars-Colmars reste un village particulier, fleuri, plein de charme et à l'histoire singulière.

Cette visite enrichissante s'est terminée par un apéritif, clôturant ainsi la dernière journée de **Vill'Art-Colmars**.

Notre guide changeant chaque année ses anecdotes et sa présentation, rendez-vous est donné pour l'année prochaine aux fidèles et aux nouveaux curieux du patrimoine et de la culture.

Cédric, un visiteur



Les Amis de Villars

Les amis de Villars ont invité par voie d'affiche les adhérents et la population à l'Assemblée Générale à la Rotonde, le jeudi 4 Août à 10h, une trentaine de personnes étaient présentes.

Micheline Ticon la Présidente a présenté le rapport moral, Marie-Lou la trésorière, le bilan financier, plusieurs dates ont été retenues.

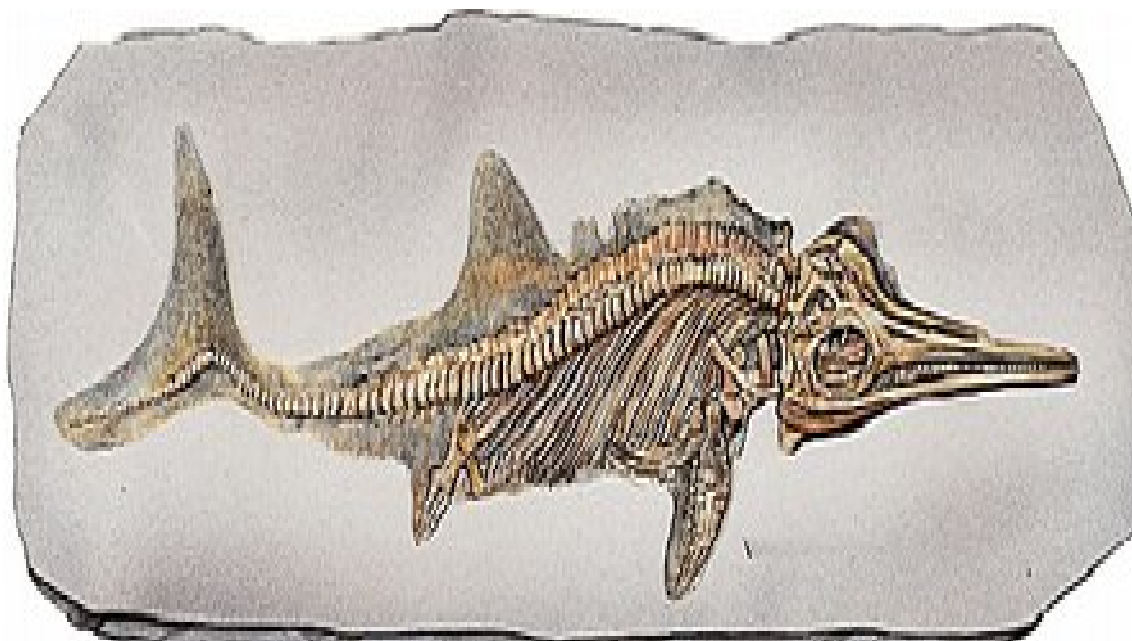
Le 6 Août à 20 h30 tirage de la Tombola, suivi d'une projection du film : « les enfants du Marais » ; le 22 août un voyage a Sisteron.

Il est convenu que cette année il y aura une pause dans la participation financière, notamment en ce qui concerne le Retable de Notre-Dame du Rosaire, en attente de devis pour être restauré.

Le Maire présent à cette réunion et le Bureau ont pu répondre aux différentes questions. Pour clôturer cette Assemblée Générale, un apéritif était offert aux participants.

Le lundi 22 août à 8 heures, RDV était donné devant le kiosque, pour une sortie à la journée en car. Cette année la Paléo-Galerie de Salignac a été retenue, un espace Muséographique entièrement consacré aux fossiles, entre musée et galerie d'art, à la rencontre de créatures fascinantes, aujourd'hui disparues.

chtyosaure Géant



Rhamphorhynchus longicaudus,

ou



reptiles vivants il y a 135 Millions d'années.

Visite guidée par un couple de chercheur passionné, ils nous ont fait découvrir et vivre des moments exceptionnels, tel le cimetière marin. Il a fallu nous tirer pour partir de cette exposition, à Sisteron le restaurant nous attendait...

L'après-midi direction Entrepierre, à la Ferme Biologique du Domaine d'Aragon, le propriétaire passionné par les métiers, nous a donné des explications sur son élevage d'ânes, Visite guidée de l'écomusée puis projection d'un film, en fin d'après midi un goûter bio était servi à la ferme, un délice !

Retour en car avec Fred notre chauffeur attiré, nous avons passé une excellente journée, merci aux organisatrices.

Pierre

PLU

La réglementation Urbanistique évoluant sans cesse, nous sommes contraints à quelques réaménagements administratifs de Zonage, en prenant en compte les nouvelles préconisations. Rendez-vous est pris auprès des Services de l'Aménagement du Territoire (DDT), ce que nous espérons être la dernière mouture pour pouvoir finaliser le PLU.

PCS - DICRIM

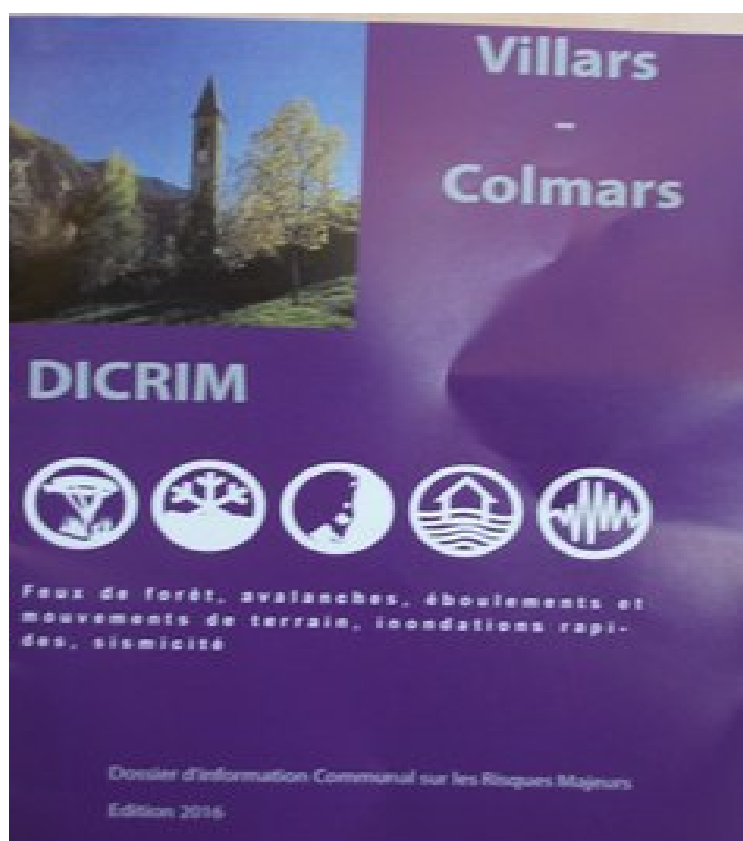
Le Plan communal de sauvegarde de la Commune (PCS) a été établi par arrêté municipal n° 2011/14/01 du 25 octobre 2011, visé en Sous Préfecture le 28 octobre 2011 et validé par les services de l'Etat.

Il fait l'objet de mises à jour nécessaires à sa bonne application, il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise des risques majeurs.

En cas de situation d'urgence, le PCS organise la mise en place du dispositif prévu par la Commune, pour assurer la prise en charge matérielle et morale de la population.

Le document DICRIM distribué aux administrés est à conserver. Chaque fiches correspondent à un risque précis avec les consignes à respecter.

Le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est consultable en mairie.



Échos du village

Laétitia et Anthony Parducci, ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petit garçon Léo, né en Arles le 10 avril 2016, un joli bébé de 3,6 kg. Félicitations aux grands parents Régine et Patrick Parducci résidents à Villars.



Elle se prénomme Lalie, elle a pointé sa jolie frimousse le 05 octobre 2015, « aux dernières nouvelles, elle court et cause... ». Elle comble de joie Virginie et David ainsi que les grands parents Colette et Charles Simian

Agée à peine de trois mois, Pauline est venue passer ses premières vacances chez ses grands-parents Jacky et Christian Badée. Accompagnée de son grand frère Axel de quatre ans et demi et leurs parents Jean Guy et Emmanuelle, depuis Colomier près de Toulouse, elle y rejoint ainsi ses cousins de Marseille Clara et Tom, ainsi que Mathilde née en septembre 2014 qui vit à Montelimar, fille de Marion et Nicolas. Toutes nos félicitations à tous.

Lucia est née le 7 septembre dernier à Madrid, elle fait le bonheur de ses parents Sarah et Juan Manuel. Pour Noël, rendez-vous est pris pour la rencontre avec ses cousins de Thoard, Lily Rose, Nans et Gabriel chez leurs grands parents Annie et Jean-Claude Laporte à Vieraron.





Décès

En ce lundi du 16 mai, en fin d'après midi, la triste nouvelle, consternante s'est répandue parmi ses amis, ses potes, Aurélien Ganovelli a peine âgé de 41 ans est décédé à Nice. Il a été enlevé trop tôt à l'Amour, l'Affection d'Evelyne sa maman, sa sœur Clémentine, son petit garçon Baptiste et sa compagne.

Depuis son enfance auprès de ses copains d'école de Colmars et à l'internat d'Annot toutes ces années avec des jeunes gens de la vallée, tous sont unanimes Aurélien a été un chic gars.

Nous renouvelons toute notre sympathie et nos condoléances à sa famille.

Mr Jean-Paul Bernardeschi est décédé à Nice le 16 mai 2016, Jeanne son épouse est décédée un an avant. Jean-Paul avait passé l'été à Villars où il se retrouvait seul avec des souvenirs plein la tête. Avec ses parents ils sont venus dans les années 1950 comme locataire au Quartier de Tête, puis à Aco de Bellus. En 1973 avec sa famille, ils ont intégré les Edelweiss.

Jean-Paul très impliqué, a été élu Conseiller Municipal durant deux mandats, et Président des Amis de Villars. Avec Jeanne son épouse ils étaient présents à chaque manifestation avec leur chienne Pénélope. Les volets fermés de son appartement, nous rappellent la disparition de ce brave homme.

Mme Josette Barral est décédée à Grans dans les Bouches du Rhône, épouse de « Kéké ». C'était une fervente de Chasse, les 3 sœurs se retrouvaient à Chasse l'été, avec la grande équipe de joyeux lurons.

Lors de la sortie Amountagna au mois d'août 2015, sur la place de chasse, avec la groupe folklorique, Josette était au coin du lavoir où elle accompagnait chaque chanson avec entrain.

Toujours très agréable, nous gardons de Mme Josette Barral, le souvenir d'une personne aimable et affable.

Louis Innocenti, propriétaire de la villa dans les escaliers qui vont au Martagon est décédé à Puget sur Argens . Avec son épouse il passait chaque été à Villars, Mme Innocenti s'est longtemps occupé de l'église. Louis , on le voyait au jeu de boules ou à faire sa partie de cartes, il travaillait avec le plus grand soin son jardin. Se retrouvant seul après la maladie de son épouse, Louis n'a plus eu le courage de monter à Villars.

Monique Malacarne est décédée à Versailles le 25 septembre , à l'âge de 58 ans. Enfant du pays, Monique est allée à l'école du village puis a suivi des études d'infirmière. Elle a travaillé, une partie de sa carrière à Paris, elle n'a pas eu le temps de prendre sa retraite et avoir le loisir de se reposer dans sa maison à Villars. C'était une personne discrète et attachante.

Mr Roger Pommier, (papa de Jeannine) résidant dans la montée de St François, on le croisait l'été avec son épouse où il logait chez ses beaux parents, Louise et Napoléon.

Ces dernières années, chez sa fille, il descendait au jeu de boules rencontrer des personnes du village où il parlait volontiers de ces années passées à Villars.

Sa fille Jeannine a pris sa retraite à Villars, courageuse elle tient la maison ouverte, avec sa maman cet été.

Mr Pommier était un homme souriant et un bon vivant.

Mr Pastran est décédé à Castellane le 12 novembre 2016. Il avait acheté un appartement dans la maison « Callet ». Personne très affaiblie par un accident de travail, il marchait avec difficulté. Néanmoins, tous les jours il descendait faire ses courses et remontait péniblement. Il était souvent devant l'arrêt des cars pour attendre le bus pour ces déplacements.

Mr André Giraud, le samedi 12 novembre dernier, nous avons accompagné André au cimetière, il va reposer auprès de ses parents, de son fils et de sa sœur.

Jusqu'au mois d'octobre nous le croisions sur le parapet du pont de la Chasse où il lisait son journal, c'était l'occasion pour lui de converser avec les villageois. Il faisait remarquer qu'il était le dernier à être né à Chasse avec un petit air fier et malicieux. C'était un fidèle parmi les fidèles de Villars.

A toutes les personnes touchées par
la disparition d'un être cher,
nous présentons nos plus sincères condoléances

SITE INTERNET

Le Site internet de la mairie de Villars-Colmars est ouvert à tous

<http://www.villars-colmars.fr/>

vous pouvez retrouver dessus toutes les activités du village grâce au calendrier et être informés dès la parution des articles en vous inscrivant à la **newsletter**.

Toutes les informations parues sur le site sont accessibles par
facebook, twitter, google+, et autre

Plusieurs animations ne sont pas portées à notre connaissance et il est dommage de ne pas profiter de ce support gratuit.

Nous faisons également un appel :

Toutes personnes qui souhaitent faire apparaître son bien sur le site pour location ou même vente peuvent nous envoyer un commentaire sur le site afin de prendre contact avec nous pour la diffusion.

Nous recherchons également des photos de Villars et Chasse lors de différentes animations déjà proposées (fêtes de la Sainte Sévère, Feu de joie et Feu d'artifice, Fête de la Musique, Fête de chasse, Mouvement T, etc....),

ainsi que des clichés été, hiver du village et de Chasse

N'hésitez pas à nous rejoindre sur le site de la mairie de Villars- Colmars et laissez nous des messages ou des infos en commentaire et nous ne manquerons pas de vous répondre.

Merci à tous et rendez-vous sur

www.villars-colmars.fr

Hubert a perdu la tête

L'oratoire de St Hubert, situé dans le Jardin Public a perdu la tête !

En effet au début de l'été, la statue a été ramenée à la Mairie avec sa tête arrachée. L'Association ACA a recollé la tête, à ce brave St Hubert. Fin Août non seulement la statue a perdu la tête, mais celle-ci a disparu .

Que St Hubert soit indulgent, il restera quelques temps amputé de sa tête, ... il y a des têtes qui dérangent !!!



PARIS SAIGON

Quand l'avion de la compagnie low cost Germanwings s'est écrasé mardi 24 mars 2015, dans la région montagneuse de Barcelonnette avec 150 personnes à bord, des commentaires ont fait allusion à une autre catastrophe aérienne survenue dans nos montagnes il y a un peu plus d'un demi-siècle. J'ai alors été surpris de constater que ce fait divers était ignoré par de nombreuses personnes. Le temps avait fait son œuvre, c'est ainsi... Pour ceux qui l'ignorent voici quelques rappels.

Le 1er septembre 1953, le vol 178 d'Air France doit relier Paris-Orly à Saïgon, avec escales Nice (France), Beyrouth (Liban), Bagdad (Irak), Karachi (Pakistan) et Calcutta (Inde). Lors de l'approche de sa première escale alors que tout semble normal, le Lockheed Constellation immatriculé F-BAZZ approche de Nice. Il demande et obtient l'autorisation de quitter son altitude de croisière à 23 h 29, pour descendre à 4 500 mètres. Quelques minutes après, l'appareil heurte le mont Cimet, qui culmine à 3 022 m.

« Aussitôt, sur la face est du mont, d'immenses flammes s'élevèrent. L'incendie semblait avoir éclaté presque au sommet de la montagne. Et deux heures plus tard, cela rougissait encore » écrit le FIGARO

Les 42 personnes présentes à bord, soit neuf membres d'équipage et trente-trois passagers, dont un bébé furent tués par le choc.

Parmi les victimes :

Jacques THIEBAUT : violoniste, grand interprète de Mozart, il fut membre, avec le violoncelliste Pablo Casals et le pianiste Alfred Cortot, d'un trio de musique de chambre de réputation internationale. Disparaît également dans l'accident son Stradivarius de 1709, baptisé le « Baillot »

Rene HERBIN pianiste accompagnateur de renom figure également dans la liste des victimes.

Les enquêteurs ont conclu que l'avion a dévié de son plan de vol sans toutefois en indiquer les raisons. *Le Figaro* du 8 septembre 1953 publie ce communiqué du secrétariat d'État à l'Aviation civile: *«Le temps était beau sur tout le parcours. Aucune défaillance du matériel n'a été constatée. Il semble que l'accident doit être imputé à une erreur de navigation. Les raisons pour lesquelles l'équipage a suivi, à une altitude de sécurité insuffisante, une route qui n'était pas prévue au plan de vol, n'ont pas été déterminées.»*

A partir de notre vallée le lieu de cette catastrophe peut constituer un motif de randonnée pour marcheurs confirmés et bien entraînés.

Soit au départ d'ALLOS par la magnifique forêt de la VACHIERE ou au départ de BOUCHIER pour rejoindre le sentier qui longe les cascades du CIMET déboucher sur le GR 56 et atteindre directement le sommet ou passer par le Petit col du Talon

Soit par un itinéraire plus grandiose, vraiment magnifique, au départ du col d'ALLOS, direction le Grand Cheval de bois puis conserver la ligne de crête jusque 'au GR56 ;

Dans un décor à couper le souffle, vous irez vous recueillir quelques instants à l'endroit du choc, devant la croix installée le 1^{er} septembre 1954 et rénovée en 2014

Peut-être, dans le silence du sommet, croirez-vous entendre la plainte d'un Stradivarius jouant pour le repos de ces 42 pauvres bougres.

Richard DALLOZ



REVUE DE
PRESSE

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

● **À Villars-Colmars.** En présence du maire André Guirand, les Villarois se sont retrouvés devant le monument aux morts pour rendre hommage à leurs proches tombés pour la France. / PHOTO FR



ZOOM SUR Villars-Colmars



Ils sont montés en haut de la de la croix du Puy. À Villars-Colmars, il est une tradition inébranlable : l'ascension à la croix du Puy. Une cinquantaine de pèlerins se sont récemment retrouvés à l'église du village. André Guirand, le maire ouvrait le chemin. Deux heures de randonnée dans les plus belles forêts du Puy, avec des haltes pour les prières de rogation. En haut, bénédiction et messe en plein air ont conclu l'ascension. / PHOTO F.R.

ZOOM SUR Villars-Colmars



Plus de 150 randonneurs se sont regroupés jeudi 11 août, pour une randonnée "Amoutagna". Au programme, la découverte du patrimoine naturel et pastoral sur la vallée de la Chasse. Après une randonnée animée, les marcheurs sont arrivés sur le plateau des "chats". Là, une dégustation de produits locaux et une soirée animée par : Jean Tatu, Franck Gétreau, Renaud Duret, Jean Vesco, la Cie de danse "Accord à Corps" et les 5 saisons de Colmars les attendait. La descente s'est faite aux flambeaux, tard dans la nuit.

/ PHOTO J.-L.C.

SERVICES MEDICAUX ET D'URGENCE

CABINET MEDICAL

Docteurs SKRZYPEK et BOURDIN

Pôle de Santé à Colmars-les-Alpes
04.92.83.43.20 – Le week-end : Le 15

CABINET DE KINESITHERIE

Pôle de Santé à Colmars-les-Alpes
04.92.83.03.89 – 06.80.40.14.30

INFIRMIERES

Mme THIL : 04.92.83.45.86 Cabinet Pôle de Santé à Colmars-les-Alpes

Mmes BARTHELEMY et LANTELME : 04.92.83.14.39 – 06.03.48.23.05

Cabinet Pôle de Santé à Allos

DENTISTE-M. MANE – sur rendez-vous

Pôle de Santé à Colmars-les-Alpes
04.92.83.00.73

PHARMACIE- M.BLANC- Pôle de Santé à Colmars-les-Alpes

04.92.83.40.29

TAXI – M. BLANC

04.92.83.95.90 – 06.87.00.35.16 – 06.30.18.89.82

SECURITE

Gendarmerie - 04.92.83.40.20 ou 17

Pompiers – 18 ou 112

SERVICES ADMINISTRATIFS VILLARS-COLMARS

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h

Levée du courrier 11 h 45 – Téléphone : 04 92 89 12 27

MAIRIE

Secrétariat ouvert au public :

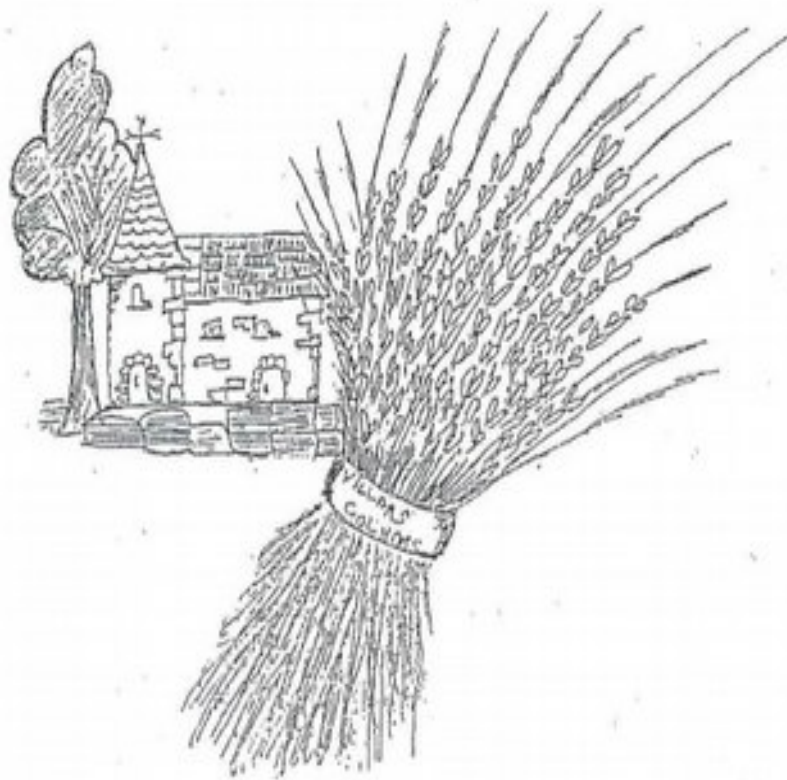
Lundi de 14 h à 17 h

Jeudi et Vendredi de 8 h 30 à 12 h

Tél. : 04.92.83.43.01 – Fax : 04 92 83 30 79

ONF

- Maison forestière –



Ceci est
l'Emblème de notre Village.
C'est par ce Blé que naquit
Villars